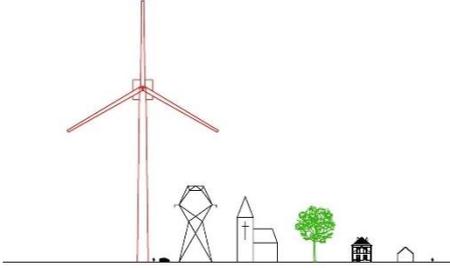


<p><b>ADENOS</b> <b>Association de Défense de l'Environnement du Nord-Ouest Sézannais</b> 19 Grande Rue 51120 LES ESSARTS LES SEZANNE Mail : <a href="mailto:adenos.asso@gmail.com">adenos.asso@gmail.com</a> .....Site Web : <a href="http://www.adenos51120-asso.org">www.adenos51120-asso.org</a> Twitter : <a href="https://twitter.com/adenos_51120">twitter.com/adenos_51120</a></p>	 A line-art illustration showing a wind turbine on the left, followed by a power line tower, a church with a steeple, a tree, and several houses in the distance.
--	---

Les ESSARTS Lès SEZANNE le 02 décembre 2021

Projet éolien de BANNES.

Contribution à l'enquête publique.

A Monsieur Rémi COUCHON, commissaire enquêteur.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous nous sommes rendus à trois personnes en la mairie de BANNES, le jeudi 18 novembre dernier, pour étudier le dossier du « parc éolien de bannes », déposé par la société « Energie des pidances » et proposant 8 éoliennes et un double poste de livraison. Trois autres personnes étaient présentes dans la salle, dont une que nous connaissions. Nous avons pu échanger notamment sur le sujet des énergies renouvelables.

Mais vous nous avez surpris en affirmant d'emblée que le dérèglement climatique est un fait avéré et prouvé, une question entendue et reconnue par les experts et spécialistes de tout-poil, comme étant le fait de la présence et de l'activité de l'homme sur terre. Plus modéré pour ce qui me concerne, j'ai eu fort à faire à vous dissuader d'une telle certitude, que vous affirmiez avec fermeté.

Ce qui m'a le plus intrigué fut la chute de votre propos. Ce constat définitif, cet « axiome » indiscutable, vous ont conduit, dans votre logique implacable, à la nécessité d'implanter les éoliennes !

Aussi, je me permets d'apporter ces quelques lignes au titre de la contribution de l'association ADENOS (Association de Défense de l'Environnement du Nord-Ouest Sézannais) dont je suis président, à l'enquête publique pour ce projet de parc éolien sur la Commune de BANNES.

J'ai croisé nombre de nos professeurs durant mes études, qui nous ont rappelé le principe de base selon lequel toute théorie reste vraie aussi longtemps qu'elle n'a pas été contredit par une autre.

De même l'emploi de l'affirmation « c'est évident » recevait en retour immédiat la répartie « c'est que vous êtes incapable de le démontrer ! ». Ce sont des conseils simples qui me sont restés et me conduisent encore aujourd'hui à une certaine retenue, une part de modestie, quelques que soient les convictions que l'on peut avoir, ou les (prétendues) certitudes que l'on veut exprimer ou défendre.

Pour ce qui concerne le réchauffement climatique, il n'est pas étonnant que certains événements, ou déchainements des éléments, puissent nous conduire à nous questionner. Et nombre de recherches et exemples (en particulier les carottages en glaces profondes) attestent que les époques lointaines ont connu des variations de températures de fortes amplitudes et sur de très longues périodes. Le recul que nous en avons de nos jours est bien maigre par rapport à l'existence millénaire de notre Terre. Le réchauffement climatique est néanmoins une question suffisamment sérieuse pour justifier des études, recherches et réflexions, mais sans précipitation qui les rendrait hasardeuses voire contre productives (1). Telles les informations quotidiennes qui, diffusées en boucle avec le ton « approprié », provoquent une grande inquiétude et se révèlent psychologiquement déroutante, notamment pour les jeunes.

Pour ma part, et indépendamment de la réserve que j'exprime quant à l'impact (que je pense somme toute modeste) de l'activité de l'homme sur terre en comparaison avec l'énergie développée lors de manifestations de mère Nature (volcans, tornades et autres inondations), je suis en total désaccord avec tous les excès de l'être humain sur terre, notamment par l'exploitation à outrance des ressources de tous ordres dont une partie de l'humanité a profité sans aucune retenue. Tout comme les dégradations, les gaspillages monstrueux, trop souvent par intérêts matériels et/ou financiers.

C'est précisément au regard du respect que l'on doit à notre environnement sous tous ses aspects, à sa biodiversité remarquable, sa faune et sa flore, ses paysages magnifiques, qu'il est intolérable d'admettre l'implantation éhontée de parcs éoliens et de sacrifier sans aucune retenue les paysages.

Notre Sud-Ouest marnais, en est le meilleur exemple qu'il concentre 6 fois plus d'éoliennes quela moyenne nationale dans un contexte de villages distants en moyenne de 4 à 5 km les uns des autres. C'est une catastrophe. (il faut savoir que l'Alsace à ce jour n'en compte que 12. Qui peut trouver cela normal ?). Il est inadmissible de saccager de la sorte le cadre de vie des citoyens. Et par l'argument selon lequel les projets de Bannes comme celui de Fère Champenoise ne sont que 2 parcs de taille raisonnable, les promoteurs voudraient faire oublier qu'ils viennent une fois de plus compléter l'innombrable étalage de machines du secteur tout proche. Il suffit de se rendre sur place ou simplement regarder une carte

officielle pour être consterné. Mais là encore, par photomontages à l'appui, les promoteurs tentent de nous endormir en expliquant que lesdites éoliennes se fondent dans un horizon éolien déjà existant...Circulez, il n'y a rien à voir : « Quand il y en a déjà, on peut en mettre encore » selon les termes même du président de la (petite) communauté de communes d'Anglure lors de l'inauguration d'un parc.

Pour rester simple, les questions suivantes ne manquent pas d'interpeler :

- Pourquoi les éoliennes seraient-elles LA solution face au dérèglement climatique ?
  - Socle béton (1500 t) laissé en place et remplacé (tous les 17 à 20 ans 'lors du repowering) par un nouveau plus important (implanté à côté) conduisant à la stérilisation progressive des terres de culture. On imagine à terme les énormes surfaces cultivables définitivement détruites lors du remplacement des quelques 25.000 éoliennes qui devraient couvrir notre pays dans le cadre du développement de cette énergie intermittente. 25.000 fois 1500 tonnes à chaque repowering, ce sont donc 37,5 millions de tonnes de béton, (100 fois la quantité coulée à l'EPR de Flamanville) chaque 17/20 années...
  - Les pales, non recyclables et remplacées à plus court délai ; Ces pales, véritables guillotines qui fauchent les oiseaux dont les cadavres sont enlevés par les prédateurs (voire les cultivateurs ?) et ne peuvent être comptés à leur quantité réelle (réponse des promoteurs : il y en a bien qui meurent sur les routes, les lignes à haute tension, pourquoi pas du fait des éoliennes !! et sans reconnaître ce sont des victimes supplémentaires).
  - Tous autres troubles (syndrome éolien) que subissent les riverains sous prétexte qu'ils seraient dus à l'imagination humaine ; (Les animaux auraient-ils un ressenti similaire pour se mener jusqu'à la mort ?).
  - Les infrasons aériens et surtout transmis par le sol, très bien connus, mais « oubliés » dans les discours des promoteurs contredits par des études suisses et allemandes.
  - les dangers de projection de morceaux de glace en hiver
  - etc...etc...
  
- Les éoliennes produisent une électricité doublement carbonée (145,2 gr/kwh , source ADEME) par rapport à l'électricité nucléaire (8,2 gr/kwh) si l'on prend en compte toute la chaîne d'activité depuis l'extraction des minerais, la fabrication des machines, leur transport et mise en place jusque et compris leur démantèlement et leur recyclage. Le gaz à effet de serre (dioxyde de carbone CO2) ne serait-il pas l'élément essentiel à éliminer en priorité ? Pourquoi nos responsables au plus haut niveau n'ont-ils pas donné

priorité à l'énergie nucléaire dont la France est reconnue de longue date spécialiste au niveau européen voire mondial ?

Ce fut lors de la COP 21 que nos édiles ne se sont pas révélés capables, par les négociations, de défendre la cause de notre pays la France, particulièrement vertueuse dans le domaine de sa production d'électricité décarbonée. Elle avait, encore à l'époque, la capacité d'en exporter vers ses pays voisins à hauteur de 10 % de sa propre production d'électricité, améliorant de la sorte le bilan carbone Européen.

Mais les objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, **pris en pourcentage**, définis et convenus lors de cette COP 21, se sont révélés totalement inadaptés et particulièrement **défavorables à la cause de la France**. Par l'acceptation de ces accords, nos édiles ont donc délibérément tourné le dos aux intérêts français en négligeant la position vertueuse de la France. Situation très inquiétante aujourd'hui, mais situation masquée alors par la satisfaction de façade de Laurent FABIUS qui assurait la présidence, de cette conférence qui se révélera désastreuse pour notre pays.

Aujourd'hui en France nous en sommes donc à ajouter l'éolien, cette énergie 2 fois plus carbonée, à l'électricité nucléaire qui a fait de la France le pays le plus vertueux d'Europe, avec son électricité la plus enviée et surtout la moins chère. Pire, la toute priorité est donnée à cette électricité éolienne alors que l'on aurait pu tout logiquement s'en passer ! C'est un comble ! Une dépense de près de 50 milliards d'€ aurait alors pu être évitée pour les éoliennes déjà en place auxquels vont s'ajouter les 150 milliards pour les éoliennes à venir sans oublier les 105 milliards estimés par RTE pour l'adaptation des réseaux à la dispersion des parcs éoliens. Soit un total plus de 300 milliards d'€ pour des sources d'énergie intermittentes et aléatoires, pour un investissement venant en doublon des installations déjà en place. Sans oublier le renouvellement de ces machines tous les 17/20 ans. Et pour compléter le tout, le gouvernement s'est permis d'arrêter la centrale de Fessenheim, centrale amortie, qui pouvait fonctionner encore plus de 10 années ! C'est depuis trop longtemps une politique énergétique qui ne peut que surprendre et choquer toute personne sensée ! C'est un gaspillage considérable, alors que ces sommes en jeu, énormes, auraient pu être investies dans la recherche notamment dans le domaine de l'énergie : nucléaire, hydrogène, photovoltaïque et autres...

La filière éolienne se révèle être un montage financier diabolique et parfaitement organisé, dont les instances représentatives (les lobbies) ont leur place au cœur même des locaux du ministère français de l'écologie. (Un comble sans doute peu connu des citoyens !).

Cette filière a en effet la particularité d'apporter à chaque maillon de la chaîne sa cote part « d'intérêt » en évitant de donner la répartition complète et détaillée et en particulier les risques et problèmes à venir. Et en se gardant bien d'avertir le citoyen lambda qu'il constitue en fait le socle financier de toute la pyramide puisque racketté par l'impôt et les taxes payés sur l'électricité, les carburants...

- L'agriculteur qui regarde la somme que le promoteur lui promet, sans réaliser que dès la signature du contrat il n'aura aucune possibilité de renoncer. Et surtout qu'il sera le seul à devoir assumer le démantèlement : il sera alors ruiné, ou ses enfants.
- La communauté de communes qui est le meilleur parti dans les secteurs paysans. Les sommes en jeu sont tentantes...
- Les communes, souvent rurales à conseil majorité cultivateurs et donc intéressées, mais déçues de la faible part que leur accorde la communauté de communes.
- Le département
- La région...
- L'état enfin qui touche la TVA, y compris sur les taxes !

Il est constant que les habitants des campagnes soient ignorés, qui ne profitent d'aucune retombée ou indemnité, quand bien même leurs logements seraient proches d'une éolienne et perdraient une part de leur valeur. Leur cadre de vie est fortement affecté

Machiavélique, cette mécanique parce « s'adapte » à tous obstacles ou démarches en opposition ou recours des particuliers ou associations. Les réglementations et/ou lois et décrets sont immédiatement révisés pour dérouler le tapis rouge au pied des promoteurs qui sont les super gagnants de cette mécanique, alors que l'éolien est un choix énergétique qui plombe la balance des paiements française. Le gouvernement est complice.

Le parc éolien en projet sur la commune de Fère Champenoise, présente des points communs avec ce projet sur Bannes.

- Ces 2 projets éoliens se détachent tous deux de la masse que représente l'invasion des machines accumulées au-delà de Fère mais, selon le promoteur, et par photo montage choisis à dessein, se noient dans l'ensemble. C'est une démonstration pour le moins douteuse !
- Ces parcs, et notamment celui de BANNES, sont situés à proximité des zones humides et à distance réduite des marais de Saint Gond. Des espaces, dont partie « Natura 2000 » pour lesquelles les promoteurs n'ont que faire des oiseaux migrateurs ou sédentaires qui y vivent ou viennent s'y reposer, se nourrir et y reprendre des forces.

Seuls les projets et l'appât du gain comptent pour eux. Mais Si l'on veut réellement respecter l'environnement et la biodiversité, respecter la nature, encore faudrait-il savoir prendre plus de distance avec de tels sites.

- Aucune retenue non plus pour eux quant à la proximité des villages et vignobles classés au titre de l'UNESCO, dont les distances imposées par la charte UNESCO entre éoliennes et vignes sont systématiquement ignorées. C'est encore le cas pour ce projet de BANNES.
- Combien de tentatives sont initiées par ces affairistes qui n'ont que faire de l'activité touristique dans le Sud-Ouest marnais qui s'efforce de gagner en notoriété et qualité d'accueil. Aucune retenue pour son économie du champagne.
- Ces 3 points derniers points cités montrent combien de tentatives sont engagées dans l'espoir de pouvoir contourner les contraintes réglementaires (ou de simple bon sens). Sans hésiter, le promoteur et le lobby éolien par un tel projet, véritable « cheval de Troie » attendent le faux-pas des services instructeurs et de l'UNESCO pour déborder des secteurs autorisés aux éoliennes.

Depuis 2 décennies, les citoyens français ont été influencés, formatés par les discours de lobbies, ONG et autres prétendus écologistes, favorables à l'éolien.

Les citoyens ont tout autant subi les diatribes mensongères des anti- nucléaires, souvent diffusées par les mêmes groupes d'influence. Rappelons-nous que le lobby éolien a sa place dans les locaux du ministère français de l'écologie !

Pas étonnant que, dans ce contexte, les syndicats éoliens aient pu longtemps affirmer que les français étaient à 75 % favorables à l'éolien. Mais sans préciser (à dessein bien évidemment) que 75 % des français habitent dans les villes !

La manipulation et les discours trompeurs avait donc fait leur effet !

Mais un des derniers sondages IFOP est à ce titre très intéressant qui montre que, dès lors que les français s'informent, leur analyse sur le sujet éolien change. Les personnes sont d'autant plus sceptiques sur l'éolien qu'ils connaissent le sujet, ses faiblesses et ses failles (2).

Voici donc, Monsieur le commissaire enquêteur, l'analyse que nous avons faite de ce dossier après 6 années de lutte contre un projet éolien sur notre commune qui ne comportait pas moins de 14 machines, alors que les 5 villages voisins sont espacés de 5 km env. entre eux. Nous avons évité le pire

Mais déjà les vautours sont à l'affût, leur œil attiré par l'espace resté (heureusement) encore vierge. Les citoyens locaux sont sur le qui-vive, décidés à se faire entendre et ne baisseront pas les bras.

Je vous remercie d'avoir lu attentivement cette contribution jusqu'au dernier mot, puisque telle est votre mission.

Avec mes sentiments les meilleurs

Marc SCHNELL

Président ADENOS ;

(1) [https://fr.irefeurope.org//Publications/Articles/article/Non-il-n-y-a-pas-d-urgence-climatique?utm\\_source=IREF&utm\\_campaign=f301321afe-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2021\\_11\\_25\\_03\\_10&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_190b7c560e-f301321afe-403262704](https://fr.irefeurope.org//Publications/Articles/article/Non-il-n-y-a-pas-d-urgence-climatique?utm_source=IREF&utm_campaign=f301321afe-EMAIL_CAMPAIGN_2021_11_25_03_10&utm_medium=email&utm_term=0_190b7c560e-f301321afe-403262704)

(2) **IFOP .**

« L'opinion publique paraît particulièrement versatile au sujet de l'énergie éolienne

- **Suite à la lecture des conclusions des rapports (GIEC et enquête parlementaire) ainsi que d'affirmations critiques à l'égard de l'éolien, le grand public – habituellement bienveillant à l'égard de cette énergie – fait montre d'une défiance inédite :** 44% des Français déclarent avoir une mauvaise image de l'énergie éolienne (vs 34% une bonne image). En réalité, tout laisse penser que l'opinion est encore très versatile sur le sujet (preuve en est, 22% des interviewés préfèrent ne pas se prononcer sur cette question d'image) et que, si elle n'a le plus souvent « pas de raison d'avoir une mauvaise image de l'éolien», elle peut aussi très facilement être dans l'opposition à la lecture d'arguments en sa défaveur.
- Plus précisément, **c'est avant tout leur impact sur l'environnement immédiat qui est dénoncé :** 72% des Français estiment que l'éolien est source de pollution visuelle et sonore pour les riverains, 68% qu'il impacte les paysages et dégrade le patrimoine français et 68% que les éoliennes en mer sont nocives pour les oiseaux, pour les milieux marins et pour la pêche.

- **Le manque d'efficacité de l'éolien est également pointé du doigt (67%) et le potentiel surcoût lié à son caractère intermittent dissuade les interviewés :** à peine un quart d'entre eux déclarent être prêts à payer plus cher pour favoriser le recours à des à des énergies intermittentes. »